



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hébergement des personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 588

Texte de la question

HÉBERGEMENT DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens, pour le groupe La France insoumise.

M. Adrien Quatennens. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

« Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues ». Ce sont les mots du Président de la République.

M. Pierre Cordier. Il l'a dit !

M. Adrien Quatennens. À défaut d'avoir mis ces femmes et ces hommes à l'abri, certains semblent mettre la réalité sous le tapis.

M. Erwan Balanant. Qu'allez-vous faire, vous ?

M. Adrien Quatennens. Dans la nuit de dimanche à lundi, une femme sans domicile est morte, dans le riche 9ème arrondissement de Paris. Il ne s'agit pas d'un fait divers : selon le collectif Les Morts de la rue, la moitié des 459 personnes sans domicile fixe décédées l'an dernier ont connu le même sort que cette femme, quittant ce monde sur le trottoir ou dans un abri de fortune, dans le froid ou la solitude. Le Gouvernement soutient-il, comme le député de la majorité Sylvain Maillard (*Exclamations sur les bancs du groupe REM*), que, en dehors des cinquante personnes sans domicile fixe qui dormiraient chaque jour dans la rue malgré eux – chiffre absurde ! –, pour « l'immense majorité » des autres, ce serait « leur choix » ?

Selon la Fédération des acteurs de la solidarité, 48 % des personnes ayant sollicité le 115 au cours de l'hiver dernier n'ont jamais été hébergées, et l'absence de places disponibles reste le motif de non-attribution dans 68 % des cas. Pourtant, en décembre, Christophe Castaner préférait insister sur les femmes et les hommes qui refusaient d'être logés. Après le mythe du « chômage volontaire », voici celui du « dénuement choisi » !

Mais la réalité vous rattrapera toujours, car les chiffres augmentent, la Fondation Abbé Pierre estimant désormais à 143 000 le nombre de personnes sans domicile fixe. Combien de temps allez-vous continuer à accabler les victimes de vos échecs plutôt que d'améliorer véritablement les structures ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR ainsi que sur quelques bancs des groupes NG et UDI-Agir.*)

Un député du groupe REM . Donneur de leçons !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, *ministre de la cohésion des territoires*. Monsieur le député, la mort d'une femme ou d'un homme, dans la rue ou ailleurs, est toujours un drame, à plus forte raison lorsque cette femme ou cet homme s'est retrouvé dans la solitude et dans la misère. Mais il faut être précis. Vous avez cité un cas, effectivement un drame : une femme d'une soixantaine d'années, qui vivait dans la rue, est décédée à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement, dans la nuit de dimanche à lundi. Or elle n'avait pas donné signe de vie au SAMU social depuis trois ans. Les maraudeurs de la Croix-Rouge la rencontraient régulièrement et étaient encore passés la voir samedi soir ; elle avait effectivement refusé de les suivre.

C'est la démonstration de ce que sont la solitude et la misère humaine. Et cela relève d'une responsabilité collective. Alors, de grâce, pas de leçons : nous avons tous la même responsabilité ici ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UDI-Agir et LR.*
– *Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Ugo Bernalicis. Non !

M. Jacques Mézard, *ministre*. Face à ces problèmes très graves, le Gouvernement agit.

M. Ugo Bernalicis. La preuve !

M. Jacques Mézard, *ministre*. Vous avez le droit de dire et de penser ce que vous avez dit, mais votre ton agressif quand vous abordez ces sujets est intolérable ! (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*
– *Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. Fabien Di Filippo. Il est aussi agressif que vous êtes pédant !

M. Jacques Mézard, *ministre*. Face à cette difficulté, le Gouvernement a engagé des moyens qui n'ont jamais été égalés à ce jour. Et, pour ma part, je ne me suis jamais lancé dans des querelles de chiffres. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Éric Coquerel. Ce ne sont pas des chiffres ; c'est la réalité !

M. Jacques Mézard, *ministre*. Je dis la réalité, et la réalité, c'est que nous faisons plus, c'est qu'il y a encore trop de personnes dans la rue et que nous allons continuer ce combat commun, avec les collectivités et avec nos concitoyens ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs des groupes UDI-Agir et LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 588

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2018](#)